Vérifiez la validité de vos titres d’identité



Carte d’identité et passeport. Chaque année, de nombreux citoyens oublient de vérifier la validité de leurs titres d’identité. Il est important de savoir qu’une carte d’identité, valide, est obligatoire pour passer un examen (permis de conduire, concours…) et qu’un passeport est nécessaire si votre enfant part en voyage scolaire en Angleterre avec le collège par exemple. Alors, si vous ne l’avez pas encore fait, vérifiez la validité de vos titres d’identité. Vous pourrez ainsi anticiper la prise de rendez-vous et obtenir vos documents dans les délais.

Durée de validité passeport :
10 ans pour les personnes majeures.
5 ans pour les personnes mineures.
Durée de validité carte d’identité (CNI) :
La durée de validité oscille entre 10 et 15 ans en fonction de la date qui figure sur votre CNI. Si vous avez un doute, contactez la mairie au 02 41 79 74 60.

Retrouvez toutes les démarches à suivre : cliquez ici.
Une information complémentaire ? Contactez l’accueil de la mairie au 02 41 79 74 60.